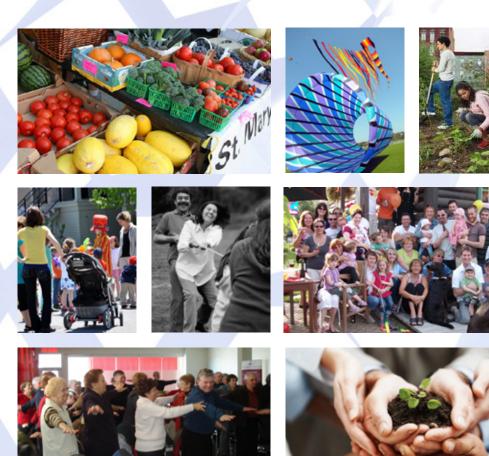
PETIT GUIDE DE RÉFLEXION: ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ACTION POUR RENDRE LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES PLUS FAVORABLES À LA SANTÉ



REMERCIEMENTS

Les auteurs reconnaissent les contributions de tous les membres de l'équipe de projet :

Directrice de Projet Béatrice Nday wa Mbayo

BC Healthy Communities Jodi Mucha

Coalition des Communautés en santé de l'Ontario Lorna McCue

Lisa Tolentino

Réseau québécois de Villes et Villages en santé Julie Lévesque

Vincent Martineau Nathalie Sasseville

Mouvement Acadien des Communautés en

Santé du Nouveau-Brunswick

Barbara Losier

Shelley Robichaud

Les auteurs désirent remercier les personnes suivantes pour les conseils et suggestions utiles qu'elles leur ont fournis tout au long du projet :

- Jean-François Aubin, Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières
- François-Pierre Gauvin, Centre de collaboration nationale sur les politiquese t la santé
- Julie Lévesque, Réseau Québécois des Villes et Villages en santé
- Barbara Losier, Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick
- Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec
- Jean Tremblay, Institut national de santé publique du Québec
- Sylvie Desjardins, Centre collaborateur de l'OMS sur l'élaboration des politiques relatives à la prévention des maladies chroniques non transmissibles, l'Agence de la Santé publique du Canada

Photos courtoisie de:

- Coalition des Communautés en santé de l'Ontario
- Réseau québécois de Villes et Villages en santé
- City of Cambridge
- Ministère de l'infrastucture de l'Ontario : Place à la croissance
- Paul Young public space workshop
- Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick

Ce guide de réflexion a été réalisé grâce au soutien technique et financier de l'Agence de santé publique du Canada.

Note : Dans le but d'alléger le texte, la forme masculine a été privilégiée

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence de santé publique du Canada.

This publication is available in English.

COLLABORATEURS

2012

Vincent Martineau,

Réseau québécois de Villes et Villages en santé

Nathalie Sasseville,

Réseau québécois de Villes et Villages en santé

Louise St-Pierre,

Centre collaborateur de l'OMS sur l'élaboration des politiques relatives à la prévention des maladies chroniques non transmissibles

Pour le projet COALITION intitulé :

« Communautés en santé : une démarche pour agir sur les déterminants de la santé au Canada »











Agence de la santé publique du Canada Public Health Agency of Canada

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos
Introduction
Glossaire
1. La promotion de politiques publiques en faveur de la santé
Pourquoi est-il important d'etre strategique ?
Comment le faire avec l'approche villes et villages en sante ?
Qui peut promouvoir les politiques publiques ?
2. Le cycle de développement d'une politique publique
3. Les quatres opérations préalables a l'action pour des politiques publiques 19
A – Definir la situation-probleme
B – Comprendre le contexte local
C – Reperer les acteurs en presence
D – Choisir les bonnes strategies
I – Les strategies consensuelles
II - Les strategies de persuasion
III – Les strategies de confrontation des points de vue
Conclusion
Ressources complémentaires recommandées
Liste de references
Annexe 1: La definition de la situation-probleme
Annexe 2 : Le contexte local
Annexe 3: Les acteurs
Annexe 4 : Le choix d'une strategie
Annexe 5 : Tableau synthese – strategies et actions

AVANT-PROPOS

Ce petit guide de réflexion a été élaboré grâce au soutien technique et financier de l'Agence de la santé publique du Canada en collaboration avec le projet *Communautés* en santé : une approche pour agir sur les déterminants de la santé au Canada. Il s'adresse à différents acteurs au sein des communautés (groupes communautaires d'intérêts, intervenants sociaux, coalitions, organisations, employés ou élus municipaux, citoyens) désireux de se doter de stratégies d'actions plus efficaces pour s'impliquer dans l'élaboration et l'implantation de politiques publiques à l'échelle locale (telles que municipales) et ce, de façon à les rendre favorables à la santé. Il s'adresse de façon particulière aux acteurs qui souhaitent faire de leur communauté un milieu de vie en santé, conformément aux valeurs et aux principes d'action de l'approche Communautés, Villes et Villages en santé.

Les concepts, les stratégies et les actions présentés dans les pages qui suivent s'appuient sur une recension des écrits intitulée: *le rôle des communautés locales dans l'influence des politiques publiques favorables à la santé* (Martineau, Sasseville et St-Pierre, 2010). De plus, e guide a été l'objet d'une validation auprès de nombreux intervenants impliqués dans l'action visant des politiques publiques favorables à la santé.

Les stratégies proposées dans ce guide, conformément à la recension de la littérature, se concentrent sur des actions pour faciliter l'élaboration ou la modification de politiques publiques favorables à la santé à l'échelle locale. Néanmoins, il est important de mentionner que les acteurs au sein des communautés peuvent également s'impliquer à plusieurs autres paliers de la prise de décision, que ce soit provincial ou national, car ce ne sont pas toutes les politiques qui relèvent du champ de compétence des décideurs locaux. Notre expérience auprès de municipalités et de communautés nous amène à avancer que les stratégies présentées dans ce guide pourraient se révéler également pertinentes pour appuyer des politiques publiques à ces autres paliers décisionnels.

Veuillez noter que ce guide ne prétend pas offrir une liste exhaustive des actions possibles ou des « meilleures pratiques »,. En effet, les acteurs dans les communautés sontuniques et leurs réalités et leurs besoins varient grandement les unes par rapport aux autres. C'est pourquoi se questionner sur les stratégies à entreprendre devrait se faire en fonction du contexte particulier dans lequel on est appelé à intervenir. Bien choisir ses stratégies contribue ainsi à assurer le succès des actions L'implication dans l'élaboration et le développement de politiques publiques est à la portée de tous!

	J	

INTRODUCTION

Avec ou sans expérience, les acteurs au sein des communautés en groupe ou en coalition ont les qualités et les capacités nécessaires pour participer à l'élaboration et au développement de politiques publiques locales et ainsi améliorer la santé de leur collectivité. La stratégie Villes et Villages en santé (VVS), retenue par plusieurs milliers de municipalités à travers le monde, offre un canal intéressant pour le faire puisqu'elle vise à renforcer la collaboration avec les partenaires de son milieu et faire participer les citoyens. Elle donne aux citoyens ainsi qu'aux collectivités un soutien pour s'impliquer dans des situations qui les concernent, et ce, en misant sur leurs forces.

Il est largement reconnu, notamment par l'Organisation mondiale de la santé, que les politiques favorables à la santé permettent d'intégrer la question de la santé dans plusieurs secteurs d'activités (éducation, urbanisme, zonage, etc.). À l'échelle locale, les communautés disposent de plusieurs leviers sur le plan politique : politiques familiales, d'inclusion sociale, de sports et loisirs, etc. Elles peuvent donc participer avec les aspirations et les besoins de leurs citoyens, et ce, en partenariat avec différents acteurs locaux pour maximiser les ressources disponibles et ainsi faire une différence pour la qualité de vie!

Telle que définie dans le présent guide, une politique publique est un engagement pris par des autorités politiques et administratives légitimement constituées pour agir sur un enjeu d'ordre public (Mény & Thoenig, 1989). Il peut s'agir d'un programme d'actions ou de mesures plus spécifiques comme des lois, des règlements ou l'allocation de ressources.

On dira d'une politique publique qu'elle est favorable à la santé, lorsqu'elle inclut explicitement une question relative à la santé ou à l'équité sociale dans ses orientations (OMS, 1999).

Ceguides'articule entrois sections. La première permet de mieux comprendre pourquoi il est important d'agir sur les politiques publiques si l'on veut avoir une empreinte positive sur la santé. La seconde section présente le cycle de développement d'une politique publique, car il convient de bien comprendre où l'on se situe dans le cycle pour mieux adapter sa stratégie. Quant à elle, la troisième partie s'articule autour de quatre opérations qui demandent une réflexion préalable à l'action, à savoir : 1) définir la situation-problème, 2) comprendre le contexte local, 3) repérer les acteurs en présence et 4) choisir les bonnes stratégies. L'objectif est d'amener les acteurs à sélectionnner des stratégies adaptées à leurs situations particulières afin de favoriser le succès de leurs participations. Enfin, des ressources complémentaires sont présentées dans la quatrième section de ce document.

Au fil du document, des exemples ainsi que d'autres outils pouvant soutenir la participation sont présentés. Les sigles de la légende qui suit servent à vous aider à les identifier.

Légende :



Un exemple



Une référence à un autre outil pouvant soutenir la participation

1	\cap
ı	U

Décideur

Gestionnaire ou élu au palier local possédant une autorité ou un pouvoir décisionnel (YMCA Canada, 2002).

Politique publique

Un engagement pris par des autorités politiques et administratives légitimement constituées pour agir sur un enjeu d'ordre public. Il peut s'agir d'un programme d'actions ou de mesures plus spécifiques comme des lois, des règlements, ou l'allocation de ressources (Mény & Thoenig, 1989).

Politique publique favorable à la santé

Une politique publique favorable à la santé (PPFS) est une politique publique qui se caractérise par une préoccupation explicite pour la santé et l'équité dans tous les domaines (alimentation, transport, logement, etc.). Son but principal est la création d'un environnement qui permet aux individus de mener une vie saine. Une PPFS a pour effet (et pas nécessairement comme but premier) d'agir sur les environnements physiques et sociaux pour ainsi favoriser l'amélioration de la santé (OMS, 1999).

Santé

Un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Le bien-être revêt un caractère plus subjectif: seul un individu connaît luimême son état de bien-être par rapport à une situation (OMS, 1999).

Stratégie

Une stratégie regroupe un ensemble d'actions, de plans ou d'opérations qui sont conçus et coordonnés dans le but d'atteindre un objectif (Boudreau et Perron, 2006). Une stratégie permet de planifier les actions nécessaires pour soutenir le développement de politiques publiques favorables à la santé.

1	1
I	2

PROMOUVOIR LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Cette première section met en évidence la pertinence d'agir sur les politiques publiques pour les rendre favorables à la santé ainsi que les façons de le faire conformément avec les valeurs et les stratégies de l'approche Villes et Villages en santé.

L'un des meilleurs moyens d'avoir une empreinte positive et durable sur la santé consiste à promulguer des politiques permettant d'agir sur les facteurs qui déterminent la santé. Par de telles politiques, les gouvernements locaux peuvent notamment agir sur la qualité de l'eau et de l'air, sur les transports urbains, ainsi que sur les niveaux d'alphabétisation et d'éducation. Chacun de ces déterminants, et bien d'autres encore, auront à leur tour un impact certain sur la santé de la population. Dans ce contexte, la promotion de la santé interpelle tout le monde et tous les secteurs d'une communauté. Lorsque les citoyens, les organismes communautaires, les institutions publiques et les élus collaborent activement à l'élaboration de telles politiques, des changements concrets se font voir.



Exemples de politiques locales favorables à la santé

Politique d'Accessibilité universelle de Victoriaville (1999) :

La politique d'accessibilité universelle de Victoriaville vise à permettre à tous les citoyens de la ville qui ont une déficience physique, sensorielle ou intellectuelle, d'être pleinement intégrés à la vie sociale et communautaire et d'être actifs sur les plans social, économique, culturel et politique. Concrètement, certains axes de la politique touchent directement la santé, tel :

- L'accessibilité architecturale : ex : favoriser la cohabitation entre les différents usagers de la piste cyclable (feux piétons, pancartes de signalisation, chaussées adaptées pour triporteurs, etc.);
- Programmes-activités : ex. : rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite les différentes activités et équipements sportifs de la municipalité.

Rivière-du-Loup, Ville-Amie des Aînés, Plan d'action 2009-2013

Fondé sur la concertation et le développement de partenariats, ce plan d'action a pour objectifs d'améliorer les environnements physiques et sociaux des personnes âgées, de les appuyer dans une participation sociale active, de développer leur *empowerment*, de faciliter l'accès aux services de santé ainsi que de promouvoir le vieillissement actif et les saines habitudes de vie. Certains axes de cette politique touchent directement la santé, notamment :

- Les loisirs : développer l'offre de loisirs actifs pour les aînés ;
- Le logement : assurer le développement d'une offre de logements adaptés aux besoins des aînés, accessibles financièrement et physiquement ;
- L'inclusion sociale : sensibiliser les organismes du milieu à la problématique de l'isolement social chez les aînés.

Les politiques publiques favorables à la santé rendent plus faciles l'adoption de modes de vie sains par les individus, car elles agissent sur les environnements sociaux et physiques, qui eux sont porteurs de santé. L'objectif est que toutes les *politiques publiques*, quelque

soit le secteur d'activités (alimentation, éducation, logement, emploi, etc.), ait une influence positive sur la santé, qu'il s'agisse d'une politique alimentaire en milieu scolaire, de la construction d'une piste cyclable ou d'une politique familiale.



La Trousse pour des communautés en meilleure santé : Influencer les politiques publiques favorisant la santé (2011) du Ontario Chronic Disease Prevention Alliance propose une liste d'idées et d'exemples de politiques publiques favorables à la santé sur lesquels les communautés locales peuvent intervenir.

Disponible gratuitement : http://www.ocdpa.on.ca/rpt HCHandbook.gk

Les communautés sont particulièrement bien placées pour promouvoir les politiques publiques au niveau local pour trois raisons :

- Elles connaissent généralement bien les besoins et les aspirations spécifiques et locaux en matière de santé,
- Les décideurs locaux sont souvent plus proches, plus disponibles et plus faciles d'accès que ceux des paliers de gouvernements supérieurs (c.-à-d. provincial et fédéral),
- Le processus de développement des politiques publiques est souvent moins complexe au niveau local; il est plus facile à comprendre et de participer.

Attention!

Malgré la bonne volonté des acteurs locaux, il est possible que le milieu local ne possède pas les leviers légaux, techniques et financiers pour intervenir sur certains problèmes. Lorsque le milieu local ne dispose pas des leviers nécessaires pour intervenir, il est possible, avec les stratégies présentées dans ce document, de promouvoir et participer à l'élaboration ou la modification de politiques publiques locales, provinciales ou fédérales.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ETRE STRATEGIQUE ?

Le développement d'une politique publique est un processus long et complexe. Il peut s'étendre sur plusieurs années et impliquer des dizaines d'acteurs et par de nombreux évènements souvent imprévus.

Aussi est-il important d'être stratégique, c'est-à-dire : 1) d'identifier ses alliés et ses opposants, 2) de choisir les meilleures actions afin d'atteindre ses buts et 3) d'intervenir au bon moment et auprès des bonnes personnes. Choisir la bonne stratégie permet d'être plus efficace et de mettre toutes les chances de son côté.

COMMENT LE FAIRE AVEC L'APPROCHE VILLES ET VILLAGES EN SANTE ?

L'approche Villes et Villages en santé ¹ (VVS), mise de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à partir de 1986, propose plusieurs façons de faire pour améliorer la santé et le bien-être des individus et des communautés. Toutes les démarches entreprises avec l'approche Villes et Villages en santé s'appuient généralement sur l'engagement du gouvernement local à accorder une priorité à la santé et au bien-être de ses citoyens (OMS, 2002) :

- 1) en encourageant la participation active des citoyens de la communauté,
- 2) en misant sur la concertation et le partenariat entre les différents secteurs du milieu pour réaliser un but collectif en faveur de la santé,
- en favorisant l'engagement des élus municipaux,
- 4) en développant des politiques publiques favorables à la santé et des actions sur les environnements propices à la santé,
- **5)** en renforçant les capacités et la mise en commun des ressources.

Les politiques publiques favorables à la santé constituent donc l'une des cinq stratégies de l'approche Villes et Villages en santé. L'élaboration de telles politiques devrait se faire en concertation et avec l'implication d'élus municipaux, d'acteurs locaux et de citoyens, permettant ainsi de renforcer la capacité de la communauté à agir sur la santé.

Les cinq stratégies de l'approche VVS sont basées sur des valeurs d'équité, de diversité, de solidarité et d'empowerment. Prises ensembles, ces valeurs orientent les actions dans le but de renforcer le pouvoir d'agir individuel et communautaire sur la santé.

¹ L'approche Villes et Villages en santé (terme propre au Québec) est mieux connu dans le reste Canada sous la l'appellation Communautés en santé.

QUI PEUT PARTICIPER AUX POLITIQUES PUBLIQUES ?

Tous les membres d'une communauté peuvent participer à l'élaboration, l'adoption et l'implantation de politiques publiques. Il peut s'agir de citoyens, d'employés municipaux, de groupes communautaires ou d'intérêts, de coalitions, d'organisations ou d'élus municipaux.

Les milieux qui adhèrent à l'approche *Villes et Villages en santé* sont particulièrement bien placés pour promouvoir des politiques publiques étant donné qu'ils travaillent déjà en concertation avec des citoyens, des organisations et des décideurs.

Certaines conditions sont toutefois nécessaires pour faciliter le succès des actions d'influence. En effet, l'élaboration des politiques publiques favorables à la santé dépend grandement de la présence d'individus ou de groupes actifs, bien réseautés, déterminés et persévérants. On appelle ces individus ou groupes qui consacrent du temps et des énergies à agir sur une politique particulière, des « entrepreneurs politiques ». Plusieurs compétences spécifiques de ces personnes favorisent la portée des actions d'influence à l'égard des politiques publiques (Jansson, Dempsey, McCroskey et Schneider, 2005):

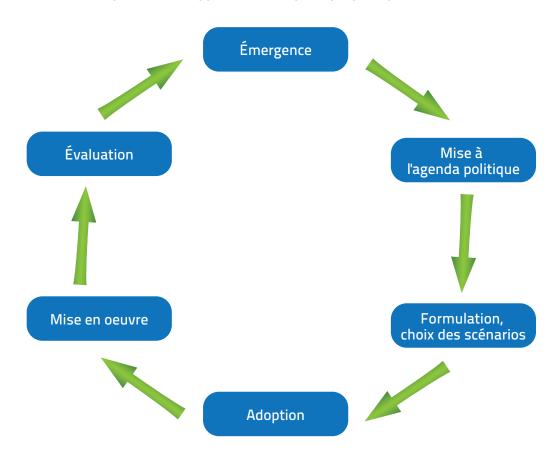
- Le leadership nécessaire pour rallier les différents acteurs concernés et pour mobiliser les ressources du milieu;
- 2. La connaissance du **processus politique** menant à l'élaboration, l'adoption et l'implantation d'une politique publique (règlements, réseaux de contacts, etc.);
- Une capacité d'analyse et de recherche permettant de bien comprendre une problématique et de documenter des solutions réalistes;
- Une expérience en communication permettant d'animer des groupes de travail, de travailler avec les médias et de créer facilement des liens avec les acteurs clés;
- 5. La **capacité à négocier,** à parvenir à des compromis ;
- 6. La connaissance du principe d'empowerment et capacité à le mettre en œuvre (accompagnement de groupes, partage des tâches et du leadership, travail avec des populations plus défavorisées

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Le développement d'une politique publique est un processus qu'il convient de connaître. Généralement, il est possible de se représenter schématiquement son processus de développement en 6 phases (voir schéma 1). Il est également possible de participer à différentes phases de ce cycle. Néanmoins, avant de s'impliquer, il est important de se demander où se situera notre action. Veut-on amener les décideurs à s'intéresser à une problématique sociale particulière ? Veut-on promouvoir

l'élaboration d'une nouvelle politique publique ? Veut-on s'impliquer pour modifier une politique publique déjà en place ? Prendre le temps de se questionner nous permettra de choisir des actions plus efficaces en fonction de l'étape où l'on se situe, ainsi qu'en fonction de la situation-problème, du contexte local et des acteurs impliqués, tel que nous en discuterons dans la prochaine section (section 3).

Schéma 1 : le cycle de développement d'une politique publique



- I. L'émergence d'une politique fait référence à la période où un situation-problème apparaît de plus en plus importante dans l'espace public et pour laquelle il est nécessaire d'y apporter une réponse.
- II. La mise à l'agenda politique survient lorsqu'une situation-problème devient suffisamment préoccupante pour que les décideurs s'y intéressent et décident d'agir.
- III. La formulation et les choix des scénarios c'est lorsque différentes solutions sont proposées, débattues et analysées.
- IV. L'adoption d'une politique publique survient lorsqu'une décision formelle est adoptée.
- V. La mise en œuvre réfère aux règlements et aux programmes reliés à la politique publique et qui sont implantés.

VI. **L'évaluation** sert à déterminer si les règlements et les programmes issus de la politique ont contribué à améliorer la situation problématique de départ.

Notez bien : Les six étapes ne se déroulent pas nécessairement de façon consécutive ; les allers-retours entre les étapes sont fréquents.

Précisons que les acteurs ont tendance à être plus actifs pendant les trois premières étapes du cycle (celles menant à l'adoption d'une politique publique), mais on peut également s'impliquer avec succès aux étapes subséquentes à savoir sa mise en œuvre ou son évaluation.



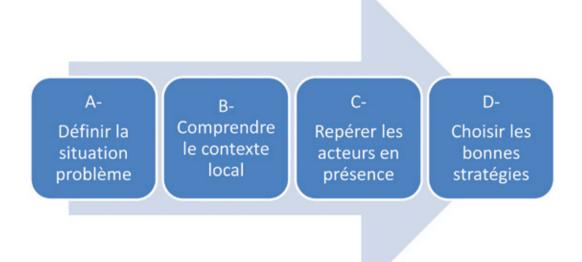
À titre exemple, à la suite de l'adoption d'une politique publique, il arrive que les décideurs tardent à allouer les ressources nécessaires à son implantation. On peut alors participer pour que des programmes et des actions concrètes soient mis en œuvre. On peut également s'impliquer dans l'évaluation d'une politique publique pour connaître son impact réel sur la santé de la population ciblée et pour être en mesure de la bonifier par la suite.

QUATRE OPÉRATIONS PRÉALABLES A L'ACTION POUR PROMOUVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Une fois que l'on a déterminé à quelle phase du développement d'une politique publique on souhaite s'impliquer, il nécessaire de bien se préparer avant d'agir. Quatre opérations peuvent nous aider à bien se préparer. Ces opérations permettent d'orienter nos actions vers les acteurs clés, d'agir au bon moment et ainsi, d'être plus efficace. Bref, d'avoir une vision d'ensemble de la situation pour laquelle l'on veut s'impliquer. Il est donc conseillé, seul ou en groupe, de prendre le temps de réfléchir sur certains aspects de notre environnement.

Notez bien: Bien se préparer n'exige pas d'être un expert, ni d'entamer des recherches longues et coûteuses pour avoir une bonne lecture de la situation. Il s'agit de le faire simplement avec les connaissances et les ressources dont on dispose (exemple : Internet, médias, sondages d'opinion publique, études disponibles, partenaires du milieu, fonctionnaires gouvernementaux, etc.).

Schéma 2 : Les opérations pour bien se préparer avant de s'impliquer



A - DEFINIR LA SITUATION-PROBLEME

Prendre le temps d'étudier la situationproblème sur laquelle on veut intervenir, aide à bien comprendre les enjeux qui lui sont inhérents : qu'est-ce qu'il y a à gagner ou à perdre, pour qui et comment ? Cela permet également de se questionner sur la faisabilité et l'acceptabilité de notre implication. Il convient donc de brosser un tableau assez complet de la situation pour identifier les éléments qui pourraient avoir une incidence sur notre implication. Ces éléments sont de trois ordres et s'accompagnent d'une grille de réflexion que l'on retrouve à l'annexe 1 :

1) La présence d'une situation-problème bien définie :

- a. Son ampleur
- b. Les personnes ou les groupes touchés
- c. La position des acteurs par rapport à ce problème
- d. L'identification des causes et des conséquences de la situationproblème

2) L'existence de solutions réalistes:

- a. Financial viability
- b. Ease of implementation
- Examples of successful implementation in other communities
- 3) La présence de solutions socialement acceptables, c'est-à-dire, leur correspondance aux valeurs et aux idéologies dominantes.

L'exemple ci-dessous, illustre comment la définition donnée d'une problématique par différents acteurs peut avoir une incidence sur la nature des solutions qu'ils préconisent. L'absence de consensus par exemple, peut limiter la capacité des acteurs à arriver à une solution commune relativement à une une politique Devant une telle situation, il pourrait être nécessaire de mettre ses efforts surtout l'émergence d'une vision commune de la problématique et des solutions les plus appropriées pour y faire face.



L'importance des valeurs et des idéologies sur la définition de la situation-problème et des solutions

Dans le cadre d'une séance de réflexion visant l'élaboration d'une politique publique, différents partenaires n'arrivent pas à s'entendre sur les solutions socialement acceptables à mettre en œuvre pour prévenir la toxicomanie chez les jeunes. La toxicomanie peut être définie comme :

- Un problème lié aux habitudes de vie individuelles et une conséquence du crime organisé. La répression policière serait alors une des solutions envisageables.
- Un enjeu de santé publique, un problème collectif et complexe qui est influencé par les environnements physiques et sociaux. La prévention, la sensibilisation et la réhabilitation feraient alors partie des solutions.

B - COMPRENDRE LE CONTEXTE LOCAL

Avant de s'impliquer dans l'élaboration, l'adoption et l'implantation de politique publique, il est aussi important de bien saisir le contexte local dans lequel s'inscrit la situation-problème. Nous pouvons analyser ce contexte à partir de cinq dimensions : historique, politique, économique, institutionnelle et sociale (Voir schéma 3). Par une bonne lecture du contexte dans lequel s'inscrit notre situation-problème, il devient possible de repérer les opportunités et les contraintes à prendre en considération. Cela permet notamment :

- D'estimer la quantité de ressources, d'énergie et de temps nécessaires pour notre participation à la promotion d'une politique publique;
- De choisir les meilleures stratégies, ainsi que les actions les plus efficaces et les plus adaptées;
- D'identifier si le moment (le timing) est favorable ou défavorable à notre participation.

L'annexe 2 propose quelques questions pouvant guider la réflexion quant à ces différentes dimensions du contexte local.

Historique Politique

Économique PROBLEME Culture institutionnelle

Sociale

Schéma 3 : Cinq dimensions du contexte local contribuant à mieux situer la situation-problème

Attention! Il n'est pas nécessaire d'analyser en détail chacune de ces dimensions. En effet, il ne s'agit pas de faire un portrait exhaustif de notre communauté. Les dimensions du contexte local, présentées ci-dessous, peuvent être utilisées à titre d'indications pour guider la réflexion et orienter les discussions par rapport à l'action à entreprendre.

CHOIX DES STRATEGIES ET DES ACTIONS

Dimension 1 : le contexte politique

Lorsque l'on examine le contexte politique d'une situation-problème ou d'une situation, on s'intéresse plus particulièrement 1) aux principaux acteurs concernés par le développement ou la modification des politiques publiques et 2) aux positionnements politiques par rapport à la situation-problème.

Les acteurs concernés sont à la fois les élus (élus municipaux, commissaires scolaires, etc.), qui ultimement prendront la décision concernant la politique, mais aussi les gens qui travaillent à l'intérieur de l'administration publique (cadres, directions, employés, etc.). Certains individus et groupes qui évoluent à l'extérieur de la structure politique peuvent également être très influents (institutions publiques, personnalités publiques, etc.). Tous ces acteurs peuvent avoir des intérêts et des positions différents par rapport à une situation. La section C porte spécifiquement

sur ce sujet afin de vous aider à bien situer tous les acteurs ainsi que leurs points de vue et les ressources dont ils disposent pour s'impliquer.

Le deuxième aspect de la dimension politique fait référence aux positionnements politiques par rapport à une situation-problème précise ainsi que leur ouverture respective quant aux politiques publiques favorables à la santé. Si votre action va à l'encontre des positions courantes des décideurs politiques, il faudra en tenir compte dans le choix des stratégies et de l'argumentaire qui sera utilisé.

La sensibilité des décideurs à l'opinion publique est également à considérer. De façon générale, la proximité des périodes d'élection augmente cette sensibilité, et la promotion visant l'adoption ou la modification d'une politique publique pourrait être considérée sous l'angle de la rentabilité politique, liant les chances d'élections ou de réélection des candidats et des partis.



La Trousse pour des communautés en meilleure santé (2011) du Ontario Chronic Disease Prevention Alliance et le guide Comment influencer la politique publique du YMCA Canada (2002) contiennent des outils intéressants par rapport à l'élaboration d'arguments visant à convaincre un public précis : plans de communication, formulation des principaux messages, acteurs à cibler, stratégies médiatiques, etc.

Les fenêtres d'opportunités politiques: promouvoir une politique publique est une question de timing. Il est important de bien choisir son moment pour s'impliquer. Une situation-problème qui n'est pas à l'agenda politique peut rapidement le devenir en raison des événements du moment. Suivre attentivement l'actualité et échanger régulièrement avec ses collaborateurs permet de repérer les moments favorables aux actions sur les politiques publiques. Les « fenêtres d'opportunités », prévisibles ou imprévisibles, s'ouvrent généralement pour de courtes périodes de temps pendant lesquelles on doit être prêt à agir

Kingdon, (1995)

Dimension 2 : le contexte économique

Un des éléments les plus importants à considérer lorsque l'on est impliqué dans le développement d'une politique publique est le coût associé à la mise en œuvre cet aspect préoccupe particulièrement les décideurs politiques. L'analyse des coûts est utile pour pouvoir proposer des solutions qui soient acceptables et faisables financièrement ainsi que pour trouver des arguments qui soient utiles à la prise de décision. Lorsque les coûts associés à l'implantation d'une politique publique sont trop élevés, une mise en œuvre graduelle, en procédant par étapes, peut être une solution qui rallie les acteurs en présence.

Il peut également être intéressant de documenter les coûts associés à la non-intervention.



Coûts associés à la non-intervention

Par exemple, la prévention de l'obésité a des effets positifs sur la santé des individus et peut également engendrer des économies dans le secteur des soins de santé. À l'opposé, ne pas agir en prévention pourrait avoir un impact sur la prévalence des maladies liées à l'obésité (ex. : les maladies cardiovasculaires, le diabète de type II, etc.) et entraîner des coûts supplémentaires pour le système de santé.

Dimension 3 : le contexte de la culture organisationnelle

Les institutions (administrations municipales, commissions scolaires, etc.), par leurs règles formelles (lois, règlements ou politiques) mais aussi par leurs règles plus informelles (conventions, coutumes), peuvent favoriser ou non la participation citoyenne et des acteurs locaux. Il convient donc de s'interroger sur leurs modes de fonctionnements pour utiliser la variété des opportunités de participation qu'elles nous offrent. À titre d'exemple, une municipalité peut organiser des forums, des consultations publiques ou même encourager l'implication de citoyens et d'organisations locales au sein de comités responsables de l'élaboration d'une politique publique. Il serait tout indiqué, de faire valoir votre point de vue sur la situation lors de ces événements. Il est donc stratégique de bien connaître les opportunités à notre disposition et de participer activement aux mécanismes de consultations mis en place par les institutions.

Dans le même sens, le degré d'ouverture des institutions à susciter la participation peut influencer le choix des stratégies et des actions à privilégier. Un environnement politique non favorable à la promotion de politique favorable à la santé pourrait entraîner une confrontation, tandis qu'un environnement favorable pourrait permettre un dialogue plus constructif.

Dimension 4: le contexte social

La capacité du milieu à se mobiliser et l'état de la concertation est une autre dimension importante à considérer. Un milieu où les acteurs locaux (élus, organismes communautaires, institutions publiques, citoyens, etc.) travaillent déjà de façon concertée sur une variété de projets favorise la promotion de politique publique favorable à la santé. À l'opposé, dans un milieu où il existe peu de concertation entre les acteurs ou que certains groupes de citoyens se retrouvent marginalisés, la promotion de politique publique favorable à la santé devra idéalement passer par des stratégies d'implication visant l'émergence d'alliances intersectorielles et le renforcement de la participation sociale.

Dimension 5 : le contexte historique

expériences du passé sont généralement porteuses d'enseignements. Avant de s'impliquer dans l'élaboration et l'implantation d'une politique publique, il est donc important de regarder les leçons tirées de ces expériences. Des politiques publiques favorables à la santé ont-elles déjà été adoptées ? Dans les dernières années, le conseil municipal a-t-il été favorable aux politiques publiques ou les politiques adoptées ont-elles été le résultat de longues luttes ? Un milieu qui a connu des succès en matière de participation dans les politiques publiques par le passé pourrait avoir plus de facilité à s'impliquer. Au contraire, des échecs récents en matière de politiques publiques favorables à la santé sont des éléments qui peuvent représenter des défis importants à sa promotion. Il convient donc de se questionner et de trouver des explications sur les raisons de ces échecs ainsi que de préconiser des stratégies axées sur le respect du rythme de changement du milieu.

C - REPERER LES ACTEURS EN PRESENCE

De nombreux acteurs sont impliqués dans le développement ou dans la modification d'une politique publique. Que ce soient des intervenants sociaux, des citoyens, des élus, des groupes syndicaux, des institutions publiques ou des commerçants, ceux-ci peuvent intervenir de près ou de loin, dans l'une ou l'autre des étapes de développement d'une politique publique. Cette section permet donc de repérer les différents acteurs clés, leur positionnement ainsi que leur niveau d'implication et les ressources dont ils disposent.

I - Les types d'acteurs

Plus une situation est complexe, plus un problème est controversé, plus les acteurs seront nombreux et actifs. Lorsque l'on se penche attentivement sur une situation, il y a souvent plus d'acteurs qui ont un intérêt personnel, professionnel ou corporatif dans une politique publique que l'on peut le croire au premier regard.

Notez bien: Parmi tous les acteurs impliqués dans le processus de développement d'une politique publique, deux types d'acteurs seront inévitablement présents:

- les employés de l'administration publique: ils peuvent avoir un grand pouvoir d'influence auprès des élus, notamment en contribuant à monter un dossier en appui à la position défendue par notre groupe;
- les élus politiques : ils ont accès à une variété de ressources et ils détiennent un pouvoir d'influence considérable ainsi que le pouvoir décisionnel.

Bien qu'il peut exister une variété de façon de regrouper les différents acteurs d'une communauté, le tableau suivant propose une typologie selon qu'ils appartiennent : 1) aux institutions locales, 2) aux associations et aux organismes communautaires, ou 3) à la population (L'annexe 3 fournit une fiche de travail pour faciliter l'identification des acteurs dans votre milieu).

Tableau 1 : Exemple de typologie des acteurs locaux d'une communauté

INSTITUTIONS LOCALES

- Commerces
- · Centres de santé
- Hôpitaux
- Service de police
- Universités
- Écoles
- Municipalité
- Direction de santé publique
- Institutions culturelles :
- Bibliothèques, musées, théâtres
- Groupes syndicaux ou d'intérêt

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- · Associations religions
- Défense de droits
- Médias locaux
- Groupes d'entraide
- Centres communautaires
- · Conseils de quartiers

CITOYENS

- Aînés
- Jeunes
- Femmes
- Communautés culturelles
- Groupes linguistiques

Adaptation de McKnight et Kretzman (1993)

II - Les alliés et les opposants

Une fois l'inventaire des acteurs clés en présence établi, il importe de se questionner comment chacun d'entre eux se positionne face à la politique que l'on veut promouvoir. Cela nous aide à créer des alliances stratégiques avec certains d'entre eux, et à anticiper les réactions des opposants. Chaque acteur peut être soit en faveur (un allié), neutre ou opposé à celleci (un opposant). Le positionnement d'un acteur dépend grandement de ses intérêts à court, moyen et long terme vis-à-vis la situation-problème.

III – Le pouvoir d'influence et les ressources

Dans le cadre de l'élaboration d'une politique publique, il est important de déterminer le pouvoir d'influence et les ressources dont disposent les acteurs concernés. Le pouvoir est définit par O'Neill, Roch et Boyer (1997, p.83) comme :

[...] la capacité d'un acteur, en relation avec d'autres acteurs, à exercer directement ou indirectement de l'influence concernant la décision de mise en œuvre de l'intervention. Le pouvoir d'un acteur repose sur des facteurs tels la taille du groupe ou de l'organisation (si c'est un acteur collectif), la richesse financière, les ressources physiques, l'autorité institutionnelle, le prestige, la compétence à agir politiquement.

Chacun des acteurs, qu'il soit un allié, neutre, ou un opposant, possède des ressources humaines. financières. matérielles, relationnelles (contacts) ou informationnelles (capacité d'avoir de l'information) qu'il pourra utiliser pour influencer le développement de la politique publique concernée. L'exemple dans l'encadré ci-dessous illustre comment un ensemble d'acteurs interpellés par le développement d'une politique alimentaire dans une école secondaire possède un pouvoir d'influence et des ressources différents (l'annexe 3 contient une fiche de travail).



La Trousse pour des communautés en meilleure santé : Influencer les politiques publiques favorisant la santé (2011) réalisée par «Ontario Chronic Disease Prevention Alliance » propose également plusieurs outils très simples permettant d'identifier les acteurs les plus influents.

Disponible gratuitement : http://www.ocdpa.on.ca/rpt_HCHandbook.gk

Pour pousser votre réflexion encore plus loin par rapport aux acteurs, à leurs ressources et à leur pouvoir d'influence, consultez le *Petit manuel d'analyse et d'intervention politique en santé* (2011) publié par Les Presses de l'Université Laval.

Disponible en ligne : www.pulaval.com/catalogue/petit-manuel-analyse-intervention-politique-sante-9571.html

Une municipalité souhaite élaborer une politique alimentaire, dont un volet concerne l'offre alimentaire en milieu scolaire. Parmi les acteurs impliqués, on retrouve :

La commission scolaire:

- En faveur de l'adoption d'une politique alimentaire, car elle s'affiche « école en santé » ;
- Possède d'importantes ressources humaines, financières et matérielles ;
- Possède un grand pouvoir d'influence auprès des décideurs politiques et des écoles secondaires.

Le comité de parents d'une école secondaire :

- En faveur de l'adoption d'une politique alimentaire ;
- Possède peu de ressources financières et matérielles ;
- Possède un pouvoir d'influence auprès des autres parents.

Un regroupement ad hoc de commerçants spécialisés en restauration de cafétérias dans les écoles :

- Opposés à l'adoption de la politique alimentaire car ils craignent que les coûts associés à son implantation soient trop élevés;
- Possèdent peu de marge de manœuvre financière pour offrir des aliments « périssables » (coûts des fruits et légumes frais sont élevés et entraînent des pertes de profits et des déficits);
- Possèdent un pouvoir d'influence considérable car s'ils décident de ne plus soumissionner auprès des écoles, celles-ci ne pourront plus offrir un service de cafétéria aux jeunes.

Les étudiants:

- N'ont pas été consultés et ne sont pas informés de la démarche ;
- Possèdent donc peu de marge de manœuvre en termes de pouvoir et des ressources.

Acteurs (alliés, neutre, opposants)					
ence ++++	Commerçants	Commission scolaire			
Pouvoir d'influence	Parents				
-	Étudiants				
Ressources ++++					

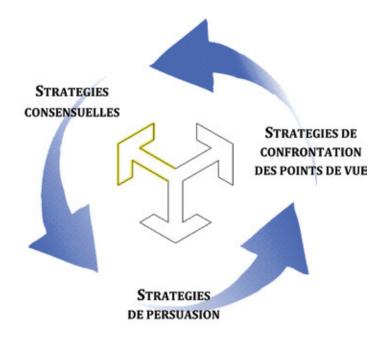
Adaptation de O'Neil, Gosselin et Boyer (Dir.) (1997)

Dans une telle situation, la municipalité aura tout intérêt à créer d'abord des alliances avec les commerçants dans le but d'avoir leur appui dans le projet. Des compensations financières en cas de déficit ou une mise en place graduelle de la politique sur plusieurs années pourraient favoriser l'adhésion des commerçants au projet de politique alimentaire.

D - CHOISIR LES BONNES STRATEGIES

Maintenant que la situation-problème a été bien définie, que le contexte local a été analysé et que les acteurs sont connus, il est plus facile de choisir les stratégies pertinentes ainsi que les premières actions à entreprendre. Comme illustré dans la figure ci-dessous, l'implication dans des politiques publiques constitue un processus dynamique qui a recours à trois grandes familles de stratégies : consensuelles, persuasion et confrontation des points de vue (Netting, Kettner et McMurtry, 2008).

Vous trouverez à l'annexe 4 une fiche de travail concernant le choix des stratégies à privilégiées et à l'annexe 5, une synthèse des différentes actions que vous pouvez mener pour chacun de ces types de stratégies.



Attention ! Les stratégies consensuelles, basées sur la concertation et le partenariat, sont souvent utilisées en premier. Toutefois, lorsque les résultats sont insatisfaisants ou se font attendre, il peut être pertinent d'avoir graduellement recours à des stratégies de persuasion ou des stratégies de confrontation. Notons également qu'en pratique, des évènements imprévus forcent souvent les acteurs à changer rapidement de stratégies ou à utiliser différentes stratégies en complémentarité les unes avec les autres. L'implication dans l'élaboration et l'implantation des politiques publiques n'est pas un processus linéaire et chaque expérience est unique. C'est pourquoi différents scénarios peuvent être envisageables. Il convient donc de bien utiliser les connaissances que nous avons de notre milieu et d'adapter nos stratégies en conséquence

I – Les stratégies consensuelles

Les stratégies consensuelles sont fondées sur la concertation, le partenariat, la participation citoyenne et la mobilisation des décideurs concernés par une situation-problème. Elle se veut donc le plus inclusive possible des acteurs en présence et peut être utilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Les acteurs acceptent de collaborer et reconnaissent qu'un changement doit survenir;
- Il existe une mobilisation citoyenne où l'opinion publique est fortement en faveur des changements proposés;
- Les décideurs politiques sont ouverts à communiquer et convaincus qu'un changement est nécessaire;
- Les décideurs politiques et les différents acteurs du milieu sont en accord avec le changement proposé et sont prêts à y consacrer les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires.

Les actions relatives à la stratégie consensuelle sont de l'ordre du réseautage, du partage d'information et de la recherche de compromis. Il est également important d'être proactif et de proposer des solutions réalistes, soutenables financièrement et acceptables socialement. Cela peut faciliter le processus d'adoption ou de modification d'une politique publique.

Exemples de stratégies consensuelles

- Rencontres formelles et informelles
 - Avec des employés municipaux
 - Avec des politiciens
 - Avec des aides politiques
 - Avec d'autres acteurs influents
- Formation d'un comité intersectoriel chargé de développer et d'exécuter la politique publique
- Travail en concertation
- Partage de résultats de recherche
- Rédactions de propositions écrites de solutions
- Négociations
- Favoriser la participation communautaire pour la mise en œuvre de politiques publiques qui répondent aux besoins
- Inclusion des citoyens : table de concertation, consultations publiques, etc.

Notez bien : Lorsque l'on a recours aux stratégies consensuelles, le travail avec les médias (rencontres avec les journalistes, communiqués de presse, entrevues, etc.) est essentiel pour :

- ne pas avoir de rétroaction négative de la part des journalistes;
- anticiper les sorties médiatiques d'opposants qui étaient inactifs jusqu'à présent.



Le guide Comment influencer la politique publique (2002) du YMCA Canada contient plusieurs outils relatifs aux représentations politiques (rencontres formelles et informelles) efficaces. Disponible gratuitement :

www.ymca.ca/media/59244/french_be_hipp_manual.pdf

II – Les stratégies de persuasion

Les stratégies de persuasion visent à proposer des arguments pour influencer et convaincre du bien-fondé de notre position pour permettre l'action. Elles sont utilisées dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Les décideurs politiques sont ouverts au dialogue, mais ne sont pas convaincus qu'un changement est nécessaire,
- Les décideurs politiques refusent d'investir les ressources humaines, financières ou matérielles suffisantes au développement ou à la mise en œuvre de la politique publique.

Dans un tel contexte, il devient utile de miser sur nos alliés ou de renforcer nos rapports de concertation avec les acteurs favorables à notre positionnement et ce, en vue d'exercer un meilleur pouvoir persuasif et une cohésion de notre position. Dans ce registre, la sensibilisation du public est aussi particulièrement cruciale, car les politiciens et les fonctionnaires sont sensibles à l'opinion publique. Enfin, mentionnons que les stratégies consensuelles présentées précédemment peuvent être employées en complémentarité avec celles de persuasion.

La Trousse pour des communautés en meilleure santé (2011) du Ontario Chronic Disease Prevention Alliance et leguide Comment influencer la politique publique du YMCA Canada (2002) contiennent des outils intéressants quant au travail avec les médias : plans de communication, formulation des principaux messages, acteurs à cibler, stratégies médiatiques, etc.

Exemples de stratégies de persuasion

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MÉDIATIQUE AUPRÈS :

- du public
 - Utilisation des médias ou messages publics: publicité, communiqués et conférences de presse, lettres d'opinion, entrevues, campagnes web, médias sociaux
 - Affichage, distribution de brochures
 - Soutien par des personnalités, des groupes ou des élus influents (lettres de soutien, conférences de presse, etc.)
- des acteurs influents
 - Rencontres en personne
 - Appels téléphoniques
 - Lettres et courriels
 - Envois stratégiques : comptes rendus, bulletins trimestriels, rapports annuels, mémoires

AUTRES ACTIONS POSSIBLES:

- Mise sur pied d'une coalition ou d'une table de concertation
- Participation à des consultations publiques, à des audiences
- Représentations politiques (lobbying)
- Pétitions
- Organisation d'un évènement spécial, d'une visite guidée
- Tenue d'un forum communautaire
- Ateliers d'éducation populaire

Notez bien : Le travail avec les médias est au cœur de la stratégie de persuasion. Un plan de communication incluant notamment un message clair, un public cible et un calendrier d'activités est essentiel, surtout lorsque les opposants ont également recours à des stratégies médiatiques.

III – Les stratégies de confrontation des points de vue

Les stratégies de confrontation des points de vue sont utilisées dans le but de mettre un maximum de pression pour échanger sur la politique. Il ne s'agit pas ici de s'opposer à un groupe ou à un individu, mais au point de vue que ce dernier défend. La confrontation de points de vues peut être très constructive et permettre de faire avancer un débat public. Ces stratégies devraient être employées dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Il est impossible de parvenir à persuader les décideurs politiques;
- Les décideurs refusent de permettre un échange;
- Les décideurs se disent en accord avec les changements proposés, mais ne posent aucune action concrète.

Le recours aux stratégies de confrontation peut être nécessaire si l'on veut faire adopter une politique publique concernant une situation controversée. Les principes d'action Villes et Villages en santé, tel que le travail en partenariat avec nos alliés ainsi que l'implication des citoyens sont toujours de mise. De plus, on doit

garder en tête que l'objectif ultime est de parvenir à une entente négociée avec les décideurs politiques. Par conséquent, il est probable que la confrontation des points de vue conduise chacun des partis à mettre de l'eau dans son vin, et à faire des compromis sur ses positions initiales.

Exemples de stratégies de confrontation des points de vue

- · Recours à un médiateur
- · Recours collectifs
- Pétitions
- Démonstrations publiques
- Manifestations
- · Les boycotts

Notez bien: Le travail avec les médias est également central dans la stratégie de confrontation des points de vue. L'ensemble des acteurs impliqués (groupe de pression, décideurs politiques, opposants, etc.) aura recours aux médias pour influencer l'opinion publique. Les stratégies de persuasion relatives aux campagnes médiatiques seront d'une grande utilité et complémentaires aux stratégies de confrontation.

Attention! Le recours à la stratégie de confrontation des points de vue devrait avoir lieu après avoir essayé les stratégies consensuelles et de persuasion. Les actions telles que les manifestations ou les recours collectifs rendent le conflit ouvert et le situe sur la place publique. Il y a un risque de s'aliéner certains acteurs, et ce, pour une longue période de temps ; les futures collaborations pourraient être plus difficiles. De plus, certains opposants au projet, passifs jusqu'à maintenant, pourraient radicaliser leurs positions et devenir plus actifs.

Toutefois, le recours à certaines stratégies de confrontation, telles que les pétitions ou les manifestations, en complémentarité avec des stratégies de persuasion ou consensuelles, peut être une alternative permettant de maximiser les gains tout en minimisant les inconvénients.

CONCLUSION

En conclusion, les milieux locaux possèdent de nombreux leviers pour agir sur les environnements physiques, sociaux, culturels, économiques et politiques. Le développement de politiques publiques favorables à la santé fait partie des moyens dont disposent les communautés locales/municipalités pour intervenir efficacement sur la santé et le bien-être de la population. À cet égard, il appartient à tous les membres d'une communauté de faire entendre leur voix, de promouvoir et de s'impliquer sur des enjeux de santé qui les préoccupent. À titre d'acteur local ou de citoyen, vous pouvez faire valoir vos idées, votre expertise et proposer de nouvelles solutions pour faire face aux défis de société en matière de santé et de bien-être.

L'implication dans les politiques publiques peut sembler être une tâche ardue au premier regard. Toutefois, en procédant de façon structurée, une étape à la fois (définir la situation-problème, comprendre le contexte local, repérer les acteurs en présence, choisir la bonne stratégie), le développement d'une politique publique demeure un processus complexe, mais que l'on peut influencer avec succès! De plus, lorsque l'on travaille dans une perspective inclusive en favorisant une alliance entre les autorités locales, les citoyens ainsi que les leaders et les représentants des secteurs public, privé et communautaire, la santé et la qualité de vie peuvent devenir une priorité sur l'échiquier politique local.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES RECOMMANDÉES

Trousse pour des communautés en meilleure santé : Influencer les politiques publiques favorisant la santé. Ontario Chronic Disease Prevention Alliance (2011). OCDPA : Toronto.

Disponible en français et en anglais, ce guide s'adresse à ceux et celles qui désirent influencer les politiques publiques favorables à la santé sur le plan local. Le document est structuré autour de 8 étapes permettant d'orienter la réflexion et les actions sur les politiques publiques. Ce guide très complet contient plusieurs outils pratiques et concrets. Deux versions sont disponibles : 1) la version complète de 93 pages (la trousse), et 2) une version abrégée de 25 pages (le guide).

Disponible gratuitement : http://www.ocdpa.on.ca/rpt HCHandbook.gk

Comment influencer la politique publique : Un guide et une trousse d'outils permettant à des organismes bénévoles d'influencer la politique publique. YMCA Canada (2002). YMCA Canada.

This practical guide is designed to help Canadian volunteer organizations influence public policy at the local, provincial, and federal levels. It contains useful information on the workings of government and provides an eight-step action plan. Appendices include twelve action tools. Clear, easy to use, and clearly written in layperson's terms.

Disponible gratuitement: www.ymca.ca/media/59244/french be hipp manual.pdf

Petit manuel d'analyse et d'intervention politique en santé. O'Neil, M, Roch, G. et Boyer, M. (Dir.) (2011). Les presses de l'Université Laval.

This manual presents a method for analyzing and taking action on health policy. Focuses include analyzing issues, actors, and action strategies. The guide also features several detailed examples of actions taken to influence health policy.

Disponible en ligne : www.pulaval.com/catalogue/petit-manuel-analyse-intervention-politique-sante-9571.html

Advocacy Tools and Guidelines : Promoting Policy Change. *Sprechmann, S. et Pelton, E. (2001). Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. (CARE). Atlanta.*

Ce guide s'adresse à des chargés de projet travaillant en coopération internationale. Malgré son orientation internationale, ce document très dense contient une mine d'informations, notamment sur les principaux concepts reliés aux politiques publiques. Il présente également 7 étapes générales pour développer un plan d'action et le mettre en œuvre. Plusieurs feuilles de travail et d'outils sont présentées tout au long du document.

Disponible gratuitement: www.care.org/getinvolved/advocacy/tools.asp

LISTE DE REFERENCES

- Jansson, B. S., Dempsey, D., McCroskey, J. et Schneider, R. (2005). *Four Models of Policy Practice* : *Local, State, and National Arenas*. In M. Weil (Eds), Handbook of Community Practice (pp. 319-338). Thousand Oaks: Sage Publications.
- Kingdon, J. W. (1995). *Agendas, alternatives, and public policies* (2nd ed.). New York: Harper Collins College Publishers.
- Kretzmann, J. P. et McKnight J. L. (1993). *Building communities from the Inside out: a path toward finding and mobilizing a community's assests*. Evanston, Ill.: Center for Urban Affairs and Policy Research, Northwestern University.
- Martineau, V. G., Sasseville, N., St-Pierre, L. et Simard, P. (2010). *Recension des écrits sur le rôle des collectivités locales dans l'influence des politiques publiques favorables à la santé.* Agence de la santé publique du Canada.
- Mény, Y. et Thoenig, J.-C. (1989). Politiques publiques. Paris PUF Coll Thémis.
- Netting, F. E., Kettner, P. M., & McMurtry, S. L. (2008). Social Work Macro Practice. Boston: Allyn and Bacon.
- OMS (1999). *Glossaire de la promotion de la santé*. Organisation mondiale de la santé. <u>www.</u> who.int/hpr/NPH/docs/ho glossary fr.pdf
- O'Neil, M, Gosselin, P. et Boyer, M. (Dir.) (1997). La santé politique. Petit manuel d'analyse et d'intervention politique dans le domaine de la santé. Centre québécois collaborateur de l'Organisation mondiale de la Santé pour le développement des Villes et Villages en santé.
- Rivière-du-Loup (2009). *Ville-Amie des Aînés, Plan d'action 2009-2013.* www.ville.riviere-du-loup.gc.ca/index.php?pa=184
- Victoriaville (1999). *Politique d'accessibilité universelle* : À *Victoriaville, l'accessibilité ça me concerne*. www.ville.victoriaville.gc.ca/upload/contentsFile/file/lng/42fr-CA.pdf

ANNEXE 1 : DEFINIR LA SITUATION-PROBLEME

DEFINIR LA SITUATION-PROBLEME POUR LAQUELLE ON SOUHAITE INTERVENIR

Les questions ci-dessous servent nourrir la réflexion. Les réponses attendues n'ont pas besoin d'être exhaustives ou complètes.

Définir la situation-problème

Dejiiii la situation-probleme
Quelle est la situation-problème? Quelles personnes ou groupes sont les plus touchées par ce problème ?
Quelles sont les informations, les données et les recherches disponibles pour documenter la problématique Est-ce que l'information est convaincante ? Est-ce que ce problème fait l'objet d'une controverse ?
À quoi est attribuable cette problématique ?
Quelles en sont ses conséquences et pour qui ?
Dans le passé, qui s'est intéressé à ce problème (dans votre milieu ou ailleurs) ? Qu'est-ce que cela a donné ?
Quels sont les points de vue et les attitudes des acteurs sur le problème? Le reconnaissent-ils comme un enjeu de société ? Partagent-ils une même conception de l'enjeu ?
Quels sont les intérêts des acteurs par rapport à ce problème ?

?

Les solutions

Quelles sont les solutions possibles ? Selon les données recueillies, quelles sont celles jugées les plus efficaces ?
Les solutions envisagées sont-elles économiquement possibles?
Les solutions sont-elles faciles à implanter ?
Les solutions ont-elles été implantées avec succès dans d'autres milieux ?
Les solutions envisagées relèvent-elles de compétence municipale, provinciale ou fédérale ?
Les institutions publiques locales ont-elles les moyens légaux, techniques et financiers d'intervenir ?
Les solutions correspondent-elles aux valeurs et aux idéologies dominantes : • Des partis politiques (parti au pouvoir, opposition) ?
Des groupes d'intérêts ?
• De l'opinion publique ?

ANNEXE 2 : LE CONTEXTE LOCAL

LES CINQ DIMENSIONS DU CONTEXTE LOCAL

Les questions ci-dessous devraient servir à la réflexion. Les réponses attendues n'ont pas besoin d'être exhaustives ou complètes.

Le contexte politique

Le contexte pontique
Comment les décideurs politiques collaborent-ils avec le milieu (citoyens, groupes d'intérêts, coalitions, institutions publiques, etc.) lorsque vient le temps de développer des politiques publiques ?
Est-ce que les décideurs politiques sont sensibilisés à l'importance des politiques publiques favorables à la santé ? Comment agissent-ils en faveur de la santé et de la qualité de vie dans le milieu ?
L'idéologie du parti au pouvoir concorde-t-elle avec la politique publique que nous proposons ?
Quand les prochaines élections sont-elles prévues ?
Le contexte économique
Quels seraient les coûts financiers associés à l'implantation de cette politique publique?
Ces coûts sont-ils réalistes ? Le milieu a-t-il les moyens de financer à lui seul cette politique publique ?
Sinon, quelles solutions alternatives pourraient être envisagées pour sa réalisation (implantation par étape recours à d'autres sources de financement, etc.) ?
Quels seraient les coûts envisagés d'une non-intervention?

Le contexte de la culture organisationnelle

Est-ce que le milieu (municipalité, commission scolaire, etc.) travaille activement avec les leaders communautaires pour favoriser la participation citoyenne ?

Est-ce que le milieu s'intéresse aux besoins ciblés et identifiés par les citoyens et les groupes d'intérêts ?
Est-ce que le milieu utilise une variété de méthodes pour rejoindre les différents groupes sociaux (consultations publiques, sondages, focus groupes, forums communautaires, etc.) ?
Est-ce que le milieu informe et sensibilise les citoyens sur l'importance de s'impliquer dans le développement des politiques publiques ?
Le contexte social
Existe-t-il une habitude de travail en concertation entre les acteurs du milieu ?
Quelles sont les mesures mises en place qui favorisent la participation des citoyens dans le milieu ?
Est-ce que ces mesures permettent de rejoindre les différents groupes de citoyens de la communauté (notamment ceux en situation de défavorisation socio-économique) ?
Est-ce les différents groupes de citoyens participent à la vie politique ?
Le contexte historique
Le milieu local a-t-il déjà adopté des politiques publiques favorables à la santé dans le passé ? Ces politiques concernaient quels déterminants de la santé ?
Dans les dernières années, le conseil municipal a-t-il été favorable aux politiques publiques favorables à la santé ou les politiques adoptées ont-elles été le résultat de longues luttes ?
Le milieu a-t-il connu des succès ou des échecs récents en matière d'influence de politiques publiques ? Qu'est-ce qui explique ces échecs ?

ANNEXE 3: LES ACTEURS

I – Les types d'acteurs

Dans le tableau qui suit, veuillez lister les différents acteurs que l'on retrouve dans votre communauté et qui sont concernés par la politique publique sur laquelle vous voulez agir. Veuillez également indiquer le positionnement de chacun de ces acteurs : favorable, neutre ou contre.

INSTITUTIONS LOCALES	POSITION	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	POSITION	CITOYENS	POSITION

II – Pouvoir d'influence et ressources

Maintenant que votre liste des acteurs en présence et leur positionnement a été réalisée, nous vous invitons à les placer dans l'un des quatre cadrans ci-dessous, selon le pouvoir et les ressources qu'ils détiennent.

Petit conseil : écrivez les noms des acteurs alliés en rouge, les neutres en vert et les opposants en bleu pour mieux vous repérer visuellement.

Acteurs (alliés, neutre, opposants)					
Pouvoir d'influence ++++	Acteur peu influent	Acteur très influent			
Ressources ++++					

III - Tableau synthèse - Acteurs

	Acteurs	Allié, Neutre, Opposé	Pouvoir d'influence	Ressources
Exemples	Centre de santé	Allié	Assez influent	Financières et matérielles Contacts privilégiés auprès des décideurs Informations au plan de la santé publique
Exem	Mme Gaudreau (citoyenne)	Neutre	Leader communautaire Très influente au niveau des associations communautaires	Réseau de contacts

ANNEXE 4 : CHOISIR LA BONNE STRATEGIE

TABLEAU SYNTHESE

Principaux éléments de la situation-problème	
Principaux éléments du contexte local	
Les principaux acteurs en présence (alliés et opposants)	

LE CHOIX DES STRATEGIES ET DES TACTIQUES

	Stratégie (s) privilégiée (s)	Tactiques associées	Échéancier
EXEMPLE	Stratégie de persuasion	 Mettre sur pied une table de concertation; Mobiliser des citoyens pour participer aux consultations publiques; Développer un plan de communication: communiqués et conférences de presses; Rencontrer les élus indécis par rapport aux solutions à privilégiées. 	15 juin 2012 4 avril 2012 1er mars 2012 15 mai 2012

ANNEXE 5: TABLEAU SYNTHESE – STRATEGIES ET ACTIONS

Le tableau suivant présente les stratégies et leurs actions possibles pour influencer les politiques publiques favorables à la santé. Ces actions peuvent être utilisées avec plus d'une stratégie ; les frontières entre les trois grands types de stratégies étant flexibles. Rappelons également que les stratégies (et les actions qui leur sont associées) ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt complémentaires les unes aux autres.

Stratégies d'influence

Actions	Consensuelle	De persuasion	Conflictuelle
Concertation	•		
Rencontres formelles et informelles avec des fonctionnaires	•	•	
Rencontres avec des politiciens	•	•	
Rencontres avec des aides politiques	•	•	
Rencontres avec des dirigeants d'autres secteurs	•	•	•
Mise sur pied de groupes de tâches	•	•	•
Mise sur pied de coalitions	•	•	•
Partage de résultats de recherche	•	•	•
Rédaction de propositions écrites	•	•	•
Négociations	•	•	•
Invitation à un événement spécial		•	
Organisation d'une visite guidée		•	
Participation à des consultations publiques, à des audiences		•	•
Représentations politiques		•	•
Campagne de sensibilisation		•	•
Utilisation des médias : publicités, communiqués et			
conférences de presse, lettres aux éditeurs, entrevues,	•	•	•
campagne web, médias sociaux			
Affichage, distribution de brochures		•	•
Soutien de personnalités, de groupes ou d'élus influents (lettres de soutien, conférences de presse, etc.)		•	•
Pétitions		•	•
Appels téléphoniques	•	•	•
Lettres	•	•	•
Courriels	•	•	•
Envois stratégiques : comptes rendus, bulletins trimestriels, rapports annuels	•	•	•
Tenue d'un forum communautaire		•	•
Éducation populaire, conscientisation		•	•
Recours à un médiateur			•
Recours collectifs			•
Démonstrations publiques, manifestations			•
Les boycotts			•

